



2 place des Grands Chênes
29 930 PONT-AVEN
02 98 06 02 39
ec.0290394w@ac-rennes.fr
<http://www.ecole-publique-nizon.ac-rennes.fr/>

Année scolaire 2020-2021

Informations de rentrée

Équipe pédagogique :

Classe des Tout-Petits, Petits et Moyens

Mme Marx Jennifer et M Le Coq Nicolas (ens.)
Nathalie et Cathy (ATSEM)

Classe de Grande Section et CP

Mme Le Lay Fanny⁽¹⁾ (enseignante)
Régine et Karine (ATSEM)

Classe de CE1/CE2

Mme Emery Valérie (enseignante)

Classe de CE2/CM1

Mme Le Noc Fanny (enseignante)

Classe de CM1/CM2

Mme Gestin Bleuenn (enseignante)

Bureau :

Mme Marx Jennifer, directrice, est présente dans son bureau les jeudis, merci de privilégier ce jour pour les demandes de rendez-vous.

⁽¹⁾ en congé maternité jusqu'au 28/02, remplacée par M Le Ny Sébastien

Horaires de l'école⁽²⁾

Les **cours** se déroulent les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 8h30 et 16h00.

En fonction des nécessités liées à la situation sanitaire, ces horaires sont momentanément modifiés. Voir les informations fournies par la municipalité et l'équipe enseignante.

L'accueil se fait 10 minutes avant le début des cours.

En dehors des heures d'entrée et de sortie seule la porte de la garderie sera accessible.

Les élèves de maternelle doivent être accompagnés jusqu'à l'enseignant(e) (dans la classe ou dans la cour) par une personne adulte, responsable de l'enfant expressément désignée par les responsables légaux de l'enfant.

Communication école/famille

Comme décidé lors du dernier conseil d'école nous expérimentons l'utilisation des courriels pour la communication entre l'école et les familles. Les cahiers de liaison seront remplacés par une adresse mail propre à chaque classe qui vous sera communiquée par l'enseignant. Cette boîte mail sera consultée régulièrement sur les horaires scolaires.

Absences

Toute absence doit être immédiatement signalée et justifiée à l'école par mail ou téléphone. Toute absence prévue doit être signalée au préalable. Le motif de chaque absence doit être clairement précisé.

Élection des représentants au conseil d'école

Le conseil d'école est l'instance dans laquelle les représentants de parents d'élèves peuvent s'impliquer dans la vie de l'établissement en lien avec les autres membres de la communauté éducative.

Pour l'année scolaire 2020-2021, **les élections des représentants de parents d'élèves se tiendront le vendredi 09 octobre 2020. Si vous souhaitez vous présenter** à ces élections, merci de vous faire connaître auprès de l'enseignant de votre enfant.

Piscine

L'ensemble des élèves de la GS au CM2 iront à la piscine au cours de l'année. Nous avons besoin de **parents agréés pour accompagner**. Si vous désirez passer cet agrément **merci de vous faire connaître auprès de l'enseignante de votre enfant**.

Garderie

La Mairie de Pont-Aven organise une garderie payante le matin de 07H15 à 08H20 et le soir de 16H00 à 19H00. **Une inscription préalable à la Mairie est demandée**. Une aide aux devoirs est proposée aux élèves des classes élémentaires ⁽²⁾.

Restaurant scolaire

La Mairie de Pont-Aven organise la restauration scolaire et l'accueil des **enfants inscrits auprès de la Mairie** dans les locaux de l'école entre 11H45 et 13H20.

⁽²⁾ momentanément interrompu en raison de la situation sanitaire

VACANCES

à conserver

Calendrier des vacances scolaires

Rentrée	le mardi 1er septembre 2020
Vacances d'automne	du vendredi 16 octobre au lundi 02 novembre 2020
Vacances de fin d'année	du vendredi 18 décembre 2020 au lundi 04 janvier 2021
Vacances d'hiver	du vendredi 19 février au lundi 08 mars 2021
Vacances de printemps	du vendredi 23 avril au lundi 10 mai 2021
Vacances d'été	le Mardi 06 juillet 2021

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Les classes vaqueront le **vendredi 14 mai 2021**